Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 3 septembre 2015

DOSSIER DE PRESSE

Visite du ministre australien de l'éducation et de la formation Christopher Pyne
Signature d'une déclaration d'intention sur l'éducation

Dans le cadre de sa visite en Nouvelle-Calédonie, Christopher Pyne, ministre australien de l'éducation et de la formation, a signé, jeudi matin, une déclaration d'intention sur l'éducation avec le président du gouvernement, Philippe Germain et le Haut-commissaire de la République, Vincent Bouvier. Cette déclaration vise à mettre en place un parcours scolaire innovant en ouvrant, en Nouvelle-Calédonie, des sections internationales australiennes.

Le contexte

La Nouvelle-Calédonie, collectivité française engagée dans un processus d'intégration régionale, est un point fort de l'interface océanienne et un pôle de la francophonie. Face aux enjeux, l'ouverture des systèmes d'éducation et de formation au monde extérieur est devenue une priorité : le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, l'enseignement agricole, l'université, le CREIPAC…sont des acteurs de la dynamique de coopération avec les États de la région, au premier rang desquels l'Australie. Les actions sont conduites en concertation étroite avec le service de coopération régionale et des relations extérieures du gouvernement (SCREE), l'ambassade de France à Canberra, le consulat général d'Australie à Nouméa et les institutions et établissements partenaires en Australie.

La coopération éducative entre la France et l'Australie repose sur l'accord culturel de 1977 et le partenariat stratégique de 2012 ; c'est une dimension croissante des relations bilatérales Australie-Nouvelle-Calédonie.
Des actions récentes ont renforcé les liens : programme des assistants de langue anglaise (recrutement annuel d'étudiants originaires d'Australie affectés en lycée) ; séjour professionnel d'enseignants calédoniens stagiaires ; séjours d'étude ; accueil en collège et lycée de la Nouvelle-Calédonie de professeurs de français australiens en stage de formation continue organisé par l'ÉSPÉ et le Centre de ressources pour les langues de l'université avec le soutien du service de coopération régionale et des relations extérieures du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Les sections internationales australiennes

L'ouverture de « sections internationales australiennes » ouvre une nouvelle ère de coopération éducative, en tant que dispositif pédagogique innovant et outil d'intégration régionale.
Les sections internationales australiennes ont vocation à scolariser, ensemble, les élèves calédoniens dans leur diversité et les élèves australiens ou autres ressortissants du Commonwealth.
Dans la continuité des écoles bilingues créées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans l'enseignement primaire public, les « sections internationales australiennes » vont en effet s'ouvrir, à la rentrée 2016, en classe de sixième aux collèges Georges Baudoux et Dumbéa sur mer, et de seconde au lycée Lapérouse. Le dispositif doit monter en puissance chaque année afin d'aboutir à la présentation de l'option internationale au baccalauréat.

Le programme de ces sections présente un double objectif : bilingue et biculturel en faveur du rayonnement des langues et de la culture des pays partenaires. Il va se caractériser par des enseignements spécifiques, à savoir :
- l'histoire-géographie-éducation civique : deux heures dans la langue de la section et deux heures en français ;
- les lettres australiennes : quatre heures en plus des horaires d'anglais.

Des enseignants en poste en Nouvelle-Calédonie ainsi que des enseignants australiens pourront intervenir dans le cadre de ces enseignements spécifiques.

Une stratégie engagée depuis plusieurs années

L'ouverture de ces sections s'inscrit dans un schéma de coopération beaucoup plus large, initié depuis plusieurs années par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie avec l'appui de l'ambassade de France à Canberra et du consulat général d'Australie à Nouméa qui ont su relayer la volonté de coopération des deux pays.

La stratégie d'ouverture internationale du vice-rectorat répond à **trois objectifs** : faire de l'ouverture internationale un vecteur de la réussite scolaire des jeunes Calédoniens, participer à la diplomatie culturelle de la France et à l'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie. Elle est organisée autour de trois axes : la politique linguistique (enseignements linguistiques et parcours scolaires ; programme des assistants de langue…) ; les mobilités d'apprentissage (séjours d'élèves, d'enseignants…) ; la coopération institutionnelle (relations bilatérales ; visites d'étude et échanges de bonnes pratiques…).

De nombreux exemples de coopération

• Les projets inscrits dans les établissements scolaires en 2015

En moyenne chaque année, ce sont vingt séjours culturels, linguistiques et professionnels d'élèves et d'étudiants des établissements publics et privés sous contrat de la Nouvelle-Calédonie qui sont organisés en partenariat avec des établissements scolaires australiens.
Le ministre visitera le collège Georges Baudoux où sera ouverte une section internationale australienne et où sont organisés deux échanges avec des établissements australiens : la classe CHAM musique, conduite avec le conservatoire de musique et de danse, en partenariat avec Henley High school – Adelaide, Australie du Sud ; la classe de la cinquième « bilingue » en partenariat avec Sydney Grammar School – Nouvelle Galles du Sud.

• D'autres projets éducatifs vers l'Australie

- Le projet pluridisciplinaire labellisé par la Mission du Centenaire de la Grande Guerre de la classe de Première S du lycée Jules Garnier en partenariat avec l'établissement binational Telopea Park School et Narrabundah College – Canberra
- La participation d'une équipe du lycée Lapérouse à la Fête de la science internationale d'Adelaide.
- Le séjour linguistique et culturel des élèves du collège Pai Kaleone, en partenariat avec l'Aboriginal and Islander Independant Community School » - Brisbane
- Le séjour d'étude de la section d'étudiants ATS du lycée Jules Garnier sur le thème de l'eau - Melbourne.
- Les séjours professionnels des lycées Auguste Escoffier, Saint-Joseph de Cluny et Saint-François d'Assisse - Brisbane et Gold Coast - Queensland.

• Le MOU (arrangement administratif) avec l'Australie du Sud

En 2011, le premier arrangement administratif (et seul existant) entre le vice-rectorat (suivi par la DENC en 2013) et une autorité éducative australienne, le Département de l'Education et du Développement de l'Enfant (DECD) d'Australie du Sud (direction « éducation internationale »), a permis des actions innovantes : séjours en immersion de nouveaux professeurs, visites d'étude, échange d'enseignants et ouverture de partenariats scolaires.

• La dynamique initiée autour de l'enseignement des langues et cultures indigènes

Le SELCK du vice-rectorat a réalisé plusieurs actions avec des partenaires australiens (séjours d'étude du SELCK à Canberra et Adelaide, participation de représentants de l'Australie du Sud au séminaire « Faites des langues » organisé par le gouvernement en 2014, participation du SELCK au colloque sur le plurilinguisme à Sydney en 2015.)